



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'aviculture française vingt ans après : les limites de la « révolution avicole » dans la filière volailles de chair

B. Schaller

Citer ce document / Cite this document :

Schaller B. L'aviculture française vingt ans après : les limites de la « révolution avicole » dans la filière volailles de chair. In: Économie rurale. N°132, 1979. pp. 57-63;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1979.2651>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1979_num_132_1_2651

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

L'aviculture française s'est rapidement transformée depuis 20 ans au point de servir souvent d'exemple à l'organisation future de l'agro-alimentation française.

Pourtant, 20 ans après les débuts de la révolution avicole, les élevages, les firmes d'aliments et les abattoirs restent nombreux. Comment s'expliquer cette situation alors qu'avec les techniques disponibles, la même production pourrait être assurée par un nombre d'ateliers de production et de transformation beaucoup plus faible. Plus généralement, comment expliquer le tour paradoxal pris par l'industrialisation de la filière avicole ?

L'auteur expose ici les premiers éléments d'une analyse de la portée et des limites de la « révolution avicole » en France. L'analyse ne concerne pas la sous-branche « œufs de consommation », pour des raisons qui tiennent à la fois au moindre développement du secteur industriel d'aval dans cette branche et aux caractéristiques de la consommation alimentaire. De plus, l'analyse repose de manière quasi exclusive sur les (trop rares) données existantes : recensement de l'agriculture principalement pour ce qui concerne l'analyse des structures de production par exemple.

Les conclusions de la recherche s'articulent autour des quatre points suivants :

— Les ateliers intensifs de volailles de chair sont distribués à peu près normalement dans les exploitations françaises. En d'autres termes, ils sont répartis dans toutes les classes d'exploitations (en termes de SAU), dans tous les systèmes de production. Par ailleurs, la forte concentration des élevages depuis 15 ans n'a en rien modifié les caractéristiques de leur distribution par taille et selon le type d'exploitation auquel ils se rattachent. Bref, les ateliers avicoles se sont trouvés insérés dans les structures d'exploitations existantes sans les bouleverser et sans donner massivement naissance au nouveau type d'exploitation que beaucoup attendaient : l'exploitation hors-sol spécialisée.

— La fonction principale des relations contractuelles est d'assurer une programmation souple de la production. Comme le montrent la proportion élevée (30 %) de producteurs de poulets de chair « sans contrat », la fréquence des relations non écrites... ces relations ne se distinguent pas radicalement des engagements de fait existant dans l'économie laitière par exemple.

— le bas prix des volailles n'en a pas fait un substitut massif aux autres viandes : la concurrence du porc (plus vive en France que dans les autres pays de l'OCDE), l'importance de l'auto-consommation et des achats de volailles et lapins produits par les élevages « traditionnels » (près de la moitié de la consommation totale), la force des habitudes alimentaires enfin (dérivée d'une tradition presque centenaire de consommation de volailles) limitent la percée des volailles industrielles et expliquent les formes prises par ce marché.

— Ces conclusions rendent intelligibles le fonctionnement de la filière avicole. Ainsi, la non-spécialisation de la production avicole et son corollaire (la faible dimension des ateliers comparativement aux tailles optimales envisageables) répondent à une double contrainte. En premier lieu, l'activité avicole est d'autant plus aisément associée à d'autres activités que, d'une part elle pèse de moins en moins dans les contraintes de travail de l'exploitation (entre 1960 et 1973, le temps de travail requis par l'atelier moyen a décru de moitié), et que d'autre part, il s'agit d'une activité de moins en moins rentable eu égard au coût élevé des investissements nécessaires. En second lieu, ce fonctionnement de la production s'accorde à la nature des relations entre les abattoirs et le système de commercialisation ; la brièveté des délais entre commandes et livraisons, le fractionnement de ces commandes, l'étendue de la gamme nécessaire imposent aux abattoirs une grande flexibilité d'approvisionnement. Ainsi s'explique la concentration relativement faible des industries, dans une branche où pourtant, se trouvaient réunies la plupart des conditions permettant à des groupes industriels de s'imposer aisément.

Abstract

French poultry industry changed so rapidly during the last 20 years that it was considered as an example of the future organization of french agri-business.

However, 20 years after the beginning of the « poultry revolution », there still are large numbers of poultry producers, chicken feed companies and slaughter-houses. This situation must be explained since, with the available techniques, the same production could be obtained from a few large producers and processing plants. Our analysis will attempt to show why the industrialization of poultry sector followed an unexpected path. The present report is based on the first findings of a research in progress

Two warnings before the main results are presented : the main part of the study does not deal with egg-production, it is based almost exclusively on existing data which are unfortunately sparse and fairly often uncertain.

The distribution of meat chicken flocks is nearly statistically normal among the population of french farm units. In other words, they are distributed among all farm sizes (in terms of acreages) and in all kinds of production systems. In spite of the high rate of concentration in poultry units during the last 15 years, their distribution among size classes and farm types did not change. In short, poultry units have been inserted in all kinds of farms, their expansion did not induce any massive change in their structure and the new model expected by many economists : the highly specialised poultry unit with no land, did not emerge.

The main purpose of contracts in broiler production is to insure a flexible planning of production. However it is not

as widespread as had been predicted (30 % of production is without contracts) and many of the cases of integration are

rather loose with verbal agreements — not entirely unlike the situation of dairy farmers with regard to their relations with the dairy industry.

In spite of its low price, poultry meat was not heavily substituted to other meats. Competition between pork and poultry (stronger in France than in other OECD countries), the high rate of consumption of home produced poultry and the high level of purchases of poultry and rabbits produced by the small traditional farm flocks (nearly 50 % of the total consumption), the strength of food consumption habits (french people have been heavy poultry consumers for about a century), all these factors restrict the development of « industrial » broiler and explain the nature of their present market.

It seems that these three conclusions shed some light on the original development of the french chicken sector. The lack of specialization of the farms producing poultry and its corollary, the small size of flocks compared to the optimal ones, are due to a double constraint :

a) the poultry activity remains linked to the other farm productions because its labour requirements are now so reduced (between 1960 and 1973 the working time required for a medium flock was reduced by half). An other factor requiring insertion in a (diversified) farm is the low profitability of poultry and the high costs of the necessary investments.

b) this structure of broilers production is linked to the structure of slaughter plants and the marketing system. In France most poultry is consumed fresh (not frozen), thence the marketing system must be very flexible and handle small diversified and urgent orders. This requires that the slaughter houses be able to draw on a variety of sources of supply. So the industry remains inconcentrated and does not now attract outside capital, in spite of what had been predicted.

The present report is based on the first findings of a research in progress on the actual results of the poultry revolution, its significance and limits.

Two warnings before the main results are presented : the main part of the study does not deal with egg-production, it is based almost exclusively on existing data which are unfortunately sparse and fairly often uncertain.

The distribution of meat chicken flocks is nearly statistically normal among the population of french farm units. In other words, they are distributed among all farm sizes (in terms of acreages) and in all kinds of production systems. In spite of the high rate of concentration in poultry units during the last 15 years, their distribution among size classes and farm types did not change. In short, poultry units have been inserted in all kinds of farms, their expansion did not induce any massive change in their structure and the new model expected by many economists : the highly specialised poultry unit with no land, did not emerge.

The main purpose of contracts in broiler production is to insure a flexible planning of production. However it is not as widespread as had been predicted (30 % of production is without contracts) and many of the cases of integration are rather loose with verbal agreements — not entirely unlike the situation of dairy farmers with regard to their relations with the dairy industry.

In spite of its low price, poultry meat was not heavily substituted to other meats. Competition between pork and poultry (stronger in France than in other OECD countries), the high rate of consumption of home produced poultry and the high level of purchases of poultry and rabbits produced by the small traditional farm flocks (nearly 50 % of the total consumption), the strength of food consumption habits (french people have been heavy poultry consumers for about a century), all these factors restrict the development of « industrial » broiler and explain the nature of their present market.

It seems that these three conclusions shed some light on the original development of the french chicken sector. The lack of specialization of the farms producing poultry and its corollary, the small size of flocks compared to the optimal ones, are due to a double constraint :

a) the poultry activity remains linked to the other farm productions because its labour requirements are now so reduced (between 1960 and 1973 the working time required for a medium flock was reduced by half). An other factor requiring insertion in a (diversified) farm is the low profitability of poultry and the high costs of the necessary investments.

b) this structure of broilers production is linked to the structure of slaughter plants and the marketing system. In France most poultry is consumed fresh (not frozen), thence the marketing system must be very flexible and handle small diversified and urgent orders. This requires that the slaughter houses be able to draw on a variety of sources of supply. So the industry remains inconcentrated and does not now attract outside capital, in spite of what had been predicted.

Ce rapport présente les premiers résultats d'une analyse de l'évolution des structures de l'aviculture française, réalisée avec P. Saunier et actuellement en cours de diffusion.

Quels objectifs avons-nous poursuivis, quels objectifs nous ont incités à retenir l'évolution de l'aviculture française comme thème d'analyse ?

En l'espace de 20 ans c'est-à-dire depuis les débuts en France de ce qu'on a appelé la révolution avicole, l'aviculture a connu un développement rapide lié à une maîtrise de plus en plus grande des techniques aux différents stades de la production. Les innovations mises en œuvre dans l'aviculture ont été fort nombreuses. Elles sont connues de tous. Pourtant sur la sélection de souches plus homogènes et performantes ainsi que sur les méthodes d'alimentation, ces innovations ont été à la base d'une transformation radicale des conditions techniques d'élevage, les basses-cours de petite taille s'effaçant pour faire place à la production dite « intensive » à grande échelle.

Pratiquement inexistante au milieu des années 50, cette forme nouvelle de production est aujourd'hui une activité importante en particulier dans certaines régions. L'aviculture française, c'est aujourd'hui :

— 10 % environ de la production agricole, et sur un autre plan, 20 % de la consommation totale des viandes ;

— 15.000 aviculteurs dits intensifs ;
— un secteur pratiquement nouveau d'industries agro-alimentaires qui organisent l'insertion complète des producteurs avicoles dans l'économie de marché. Les industries d'amont fournissent en effet aux aviculteurs tous les aliments nécessaires pour élever les volailles. Le secteur de transformation, quant à lui, abat et commercialise la quasi-totalité de la production réalisée par les exploitations intensives.

Pour en finir avec cette présentation rapide de l'aviculture, un mot enfin des phénomènes d'intégration qui, aux yeux de beaucoup, constituent le trait distinctif de cette branche d'activité. Dans son acception la plus large - il est plus juste à cet égard de parler de quasi-intégration - cette notion désigne aujourd'hui les multiples relations d'ordre contractuel qui se sont établies entre producteurs individuels de volailles de chair ou d'œufs de consommation et les industries d'amont ou d'aval, relations qui assurent en fait à ces industries le contrôle étroit des conditions de production et des débouchés. Nous verrons plus loin que ce phénomène n'a pas eu l'ampleur ni les conséquences attendues par beaucoup.

Notre décision d'entreprendre une analyse des structures actuelles de l'aviculture doit donc en fait peu de choses à l'importance économique nouvelle de cette branche d'activités. Après tout, les producteurs intensifs de volailles et d'œufs ne représentent guère plus de

1 % des agriculteurs français. En outre, les crises de marché périodiques qui affectent le secteur avicole ne soulèvent pas - il s'en faut de beaucoup - les graves problèmes économiques et sociaux qui caractérisent le secteur laitier par exemple.

Si nous avons décidé de reprendre un dossier déjà fort fourni (comme en témoigne le grand nombre de thèses et d'articles de toute nature qui ont été consacrés à l'analyse de l'industrialisation de l'aviculture), c'est essentiellement parce qu'il nous a semblé que l'interprétation moderniste qui sous-tend la majorité de ces analyses s'accordait de plus en plus mal avec les formes prises effectivement par l'industrialisation de l'aviculture et plus encore avec celles qu'a revêtues l'évolution de l'agriculture française.

En effet, dès l'origine, la question avicole a été posée en des termes qui débordent largement la seule analyse de l'évolution de l'aviculture. Cette évolution de l'aviculture s'est trouvée érigée en véritable modèle de l'agro-alimentation de demain sur trois plans :

- l'industrialisation progressive de l'ensemble des productions agricoles ;
- le rôle directeur joué dans cette évolution par les IAA, ces dernières, par la voie privilégiée de l'intégration, devenant le vecteur principal du changement des techniques agricoles et, plus fondamentalement, d'une profonde mutation du statut des agriculteurs dont l'autonomie serait progressivement appelée à disparaître ;
- la forte concentration des capitaux dans les industries d'amont et d'aval de l'agriculture, sous l'égide de grandes entreprises nationales et internationales.

Une telle optique pouvait paraître à bien des égards parfaitement justifiée. A la faveur des innovations introduites dans l'aviculture, cette activité est devenue totalement indépendante du sol et des aléas naturels de tous ordres, climatiques en particulier. Elle se trouve en outre fractionnée en une suite de travaux spécialisés coordonnés au sein d'entités économiques complexes mises sur pied sous l'égide des entreprises d'amont et d'aval. Par conséquent, à partir du moment où l'activité avicole a perdu deux des caractéristiques essentielles qui la rendaient solidaire de l'activité agricole (dépendance à l'égard du sol, dépendance à l'égard des aléas naturels), il était effectivement permis de supposer qu'on s'orienterait vers une industrialisation en bonne et due forme de l'aviculture, industrialisation assortie d'une disparition progressive de l'autonomie des unités de production avicole, c'est-à-dire vers leur « intégration » au sein d'entreprises industrielles de grandes dimensions. Bref, on pouvait parfaitement concevoir que ces modifications annonçaient la première étape d'un processus de « normalisation » de l'agriculture en substituant notamment aux particularités traditionnelles de l'univers paysan, l'ordre de la rationalité qui est potentiellement au moins celui de l'univers industriel. En d'autres termes, on était en droit de penser que la

prévision, la planification et la programmation des activités et des opérations pourraient faire disparaître les fluctuations aléatoires de la production, l'incertitude des marchés...

Au fil des années, cette conception a sans doute été amendée. L'intégration, notamment, s'est instituée sous une forme moins stricte (la quasi-intégration) que celle qui avait été envisagée. Mais pour l'essentiel, le schéma qui avait sous-tendu la vision de la filière avicole est resté intact. La production avicole reste presque toujours conçue comme une production autonome, dissociée des autres productions agricoles, autrement dit comme une production réalisée par des exploitations spécialisées, ou en voie de l'être, considérées du coup comme d'autant plus sujettes à l'emprise des firmes intégratrices. De leur côté, ces dernières ont bien souvent servi d'illustrations pour caractériser les groupes de pointe de « l'agri-business ». Il n'est pas jusqu'au domaine de la consommation où l'aviculture n'ait souvent servi pour dépeindre l'avenir sous les couleurs peu attrayantes du « poulet industriel » sans goût, sans saveur, sans les qualités des aliments d'autrefois. En somme, l'aviculture est restée pour de nombreux observateurs un des secteurs les plus « avancés » de l'agro-alimentation française.

Or, en considérant les traits principaux de l'évolution récente de l'aviculture française, il semble que certains d'entre eux s'accordent mal avec cette conception dominante dont je viens de rappeler schématiquement les caractéristiques principales. Ainsi, comment expliquer par exemple le taux de concentration somme toute assez faible des industries d'amont et d'aval ? Pourquoi assistons-nous au désengagement de quelques grands groupes industriels ? Faut-il considérer qu'il y a là l'amorce d'un mouvement de retrait rapide des grandes entreprises du secteur ? Sur un autre plan, peut-on considérer comme relevant d'un simple retard dans l'évolution, le fait que les structures de la production avicole se caractérisent encore en France par une concentration moindre que celle existant dans la plupart des autres pays européens ?

En somme, et plus généralement, quels obstacles a rencontré la réalisation, en France, de cette filière avicole techniquement « efficace » et « rationnelle », composée d'un nombre **réduit** d'entreprises efficaces en relation avec un nombre « **optimal** » de producteurs spécialisés, le tout parfaitement coordonné et en résonance complète avec les incitations du marché ?

Telles sont les principales questions auxquelles nous avons tenté de répondre. Les thèmes abordés ici concernent :

- l'évolution des structures de la production avicole intensive ;
- les mécanismes de l'économie contractuelle, donc en d'autres termes et pour user d'une terminologie courante bien qu'impropre, les mécanismes de l'intégration ;

— l'évolution de la consommation des viandes de volailles et son rôle dans l'évolution de la consommation totale de viandes des Français.

Pour conclure nous exposons les caractéristiques essentielles du fonctionnement d'ensemble de la filière.

Une dernière précision : nous avons décidé de limiter cette analyse à la branche « volailles de chair ». Les caractéristiques principales de la branche ponte n'ont donc été qu'occasionnellement abordées. Ceci pour deux raisons qui tiennent d'une part, au moindre développement des industries de transformation dans cette branche, et d'autre part, au rôle peu important joué par cette production dans l'évolution de la consommation alimentaire des Français.

LES STRUCTURES DE LA PRODUCTION AVICOLE INTENSIVE

Le mouvement de spécialisation représente l'hypothèse la plus couramment avancée pour caractériser l'évolution des structures de la production avicole. Cette tendance à la spécialisation des exploitations est en fait le plus souvent considérée comme allant quasiment de soi, comme la conséquence immédiate des transformations intervenues dans les techniques de production. L'atelier avicole devenant totalement autonome par rapport aux autres activités de l'exploitation, il pouvait paraître logique, en effet, de supposer que le système de polyculture élevage s'en verrait dépossédé au profit d'exploitations spécialisées et notamment de celles qui disposent de peu de terres.

En raison de tels présupposés, et parce qu'en France on ne dispose sur ce sujet que de données statistiques peu nombreuses et de qualité médiocre, il n'y a pas eu jusqu'ici d'analyse précise de la distribution des élevages avicoles au sein des exploitations agricoles françaises. Nous nous sommes efforcés de procéder à cette analyse en utilisant les résultats des quelques enquêtes réalisées en France, en particulier ceux du recensement général de l'agriculture de 1970 peu exploités jusqu'alors. Ses principales conclusions infirment notablement la thèse d'une spécialisation rapide de l'aviculture. En effet :

— Les ateliers avicoles intensifs sont distribués à peu près normalement dans les exploitations françaises. Ils sont répartis dans toutes les classes d'exploitations, dans tous les systèmes de production. En d'autres termes, petites exploitations (elles ont moins de 20 ha), moyennes exploitations (de 20 à 50 ha), grandes exploitations de plus de 50 hectares sont en proportions sensiblement voisines dans la sous-population des exploitations avicoles intensives et dans l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Qu'il y ait localement une certaine sur-représentation des élevages avicoles dans les exploitations sans terre comme c'est le cas en

Bretagne, première région avicole française, ne change rien à cette règle générale de la distribution de l'activité avicole dans les exploitations. Par ailleurs, la diversité des tailles d'ateliers atteint une ampleur considérable. Il subsiste, en particulier en France, un grand nombre d'ateliers qui peuvent être considérés comme étant de très petite taille, s'agissant d'élevages intensifs : ainsi 50 % d'entre eux avaient en 1975 une taille moyenne qui avoisinait 200 m² de bâtiments. Cela étant, il n'existe aucune relation entre la taille des élevages et la dimension des exploitations.

— La forte concentration des élevages avicoles enregistrée depuis 15 ans et l'accroissement de la taille moyenne de l'atelier n'ont en rien modifié ces caractéristiques de la distribution des ateliers entre les divers types d'exploitations. Petites, moyennes et grandes exploitations sont restées proportionnellement aussi nombreuses. Quant au poids des exploitations dites capitalistes, c'est-à-dire des exploitations employant un ou plusieurs salariés, il est demeuré lui aussi à peu près constant. Seulement 10 % des exploitations avicoles ont des salariés permanents, soit un pourcentage voisin de celui observé dans l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Elles sont moins nombreuses encore dans la seule branche des volailles de chair. Sur ce plan également, il n'y a aucune originalité des structures de la production avicole.

On saisit aisément les conséquences importantes de cette évolution tant sur les modalités de l'insertion de l'activité avicole dans les divers systèmes de production, que sur les mécanismes du fonctionnement de la filière avicole.

1. Notre analyse des modalités d'insertion de l'activité dans les divers systèmes de production montre clairement que dans la grande majorité des cas, **les ateliers avicoles se sont implantés dans les structures d'exploitations existantes** sans aucune sorte de préférence ou de penchant particulier pour un système ou une taille d'exploitation donnés, et sans donner naissance massivement aux nouveaux types d'exploitation que beaucoup attendaient. Ainsi il n'y a pas eu de développement massif des exploitations hors-sol spécialisées. De même, ce n'est pas parce que l'obstacle foncier a disparu comme contrainte de la production avicole que l'on a assisté pour autant au développement des exploitations capitalistes. Celles-ci restent peu nombreuses surtout dans la branche volailles de chair.

Par conséquent l'activité avicole n'a aucune existence autonome dans la plupart des exploitations avicoles. Sans doute n'a-t-elle pas le même poids dans les petites et dans les grandes exploitations ; mais cette activité n'est généralement poursuivie que parce qu'elle s'insère dans les systèmes d'exploitation variés, auxquels a donné naissance l'évolution de l'agriculture française au cours des 20 dernières années, sans les remettre fondamentalement en cause. La taille de cette activité reste compatible avec la poursuite des autres activités de l'exploitation, l'élevage bovin pour les exploitations

moyennes, la céréaliculture pour les plus grandes. Ce mécanisme joue de manière générale. Il explique en particulier l'évolution récente des exploitations avicoles dites « spécialisées » (c'est-à-dire des exploitations dont au moins la moitié de la production est liée à l'activité avicole) : la poursuite de l'effort d'intensification de l'activité d'élevage bovin a eu pour effet d'y stabiliser la taille de l'atelier avicole. La croissance rapide de la productivité du travail en aviculture qui s'est traduite, en définitive, par une diminution du temps de travail consacré en moyenne à cette activité, a ainsi eu pour conséquence de faciliter cette acceptation de la spéculation avicole par un grand nombre d'exploitations de types variés.

2. **Ces structures de production ont à leur tour des conséquences importantes sur les mécanismes de fonctionnement de la filière avicole** : un changement du niveau des prix n'est évidemment pas ressenti de la même façon par un aviculteur spécialisé et par un aviculteur pour lequel l'activité avicole ne contribue qu'en partie au revenu de l'exploitation. Le fonctionnement interne de la filière chair est analysé plus en détail dans la dernière partie de cet exposé. Mais nous allons insister maintenant sur un de ses aspects importants, bien que parfois passé sous silence, à savoir les conséquences de ces structures sur les mécanismes de l'intégration.

LA QUASI INTÉGRATION ET LE METIER D'AVICULTEUR

Les formes qu'a prises l'industrialisation de l'aviculture ont déjoué maints pronostics, qui paraissaient pourtant fondés. Ceci est particulièrement net pour l'évolution des relations entre les industries agro-alimentaires et le secteur de production. Il n'y a pas eu de constitution de vastes usines employant des salariés et gérées par les entreprises agro-alimentaires : l'essentiel de la production garde la forme de la production individuelle. Est-ce à dire alors que les conditions de fonctionnement des exploitations avicoles n'ont connu aucune espèce de modifications ? Absolument pas : si les producteurs ont conservé la propriété de leurs moyens de production, ils sont enserrés aujourd'hui dans un étroit réseau de relations contractuelles qui règlementent les principaux aspects du processus de production. Dans les faits, la véritable décision de produire n'est plus alors prise par le producteur mais par l'industrie ou pour reprendre une terminologie courante, par le pôle intégrateur.

Aussi la plupart des observateurs s'accordent-ils pour voir dans cette quasi-intégration un mécanisme particulièrement coercitif de domination. En revanche, les thèses divergent considérablement lorsqu'il s'agit d'apprécier la portée de la quasi-intégration sur la dépendance des aviculteurs et sur leur statut. Pour certains, l'aviculteur conserve, en dépit de l'étroit contrôle exer-

cé sur son activité par les entreprises, les attributs essentiels du producteur individuel. Pour d'autres, à l'inverse, son autonomie est devenue formelle ; l'aviculteur est devenu un salarié de fait de la firme intégrante. Pour d'autres enfin, l'aviculture est devenue une des zones où se développent des aviculteurs-entrepreneurs. Telles sont brièvement résumées les différentes interprétations qui ont fait l'objet de textes très nombreux.

Trois aspects caractérisent à des degrés divers les conditions d'exercice de l'aviculture intensive. Ils montrent que la notion de quasi-intégration ne suffit manifestement pas pour caractériser l'activité avicole.

1. **Les exploitations agricoles sont très diverses.** Une relation contractuelle identique (portant sur la même durée et stipulant un même niveau de rémunération) n'a évidemment ni la même signification ni les mêmes conséquences, pour un aviculteur à temps plein et pour un aviculteur ayant par ailleurs un emploi ou des revenus non agricoles, pour un aviculteur n'ayant que quelques hectares de SAU et pour un agriculteur qui, disposant d'une exploitation de grande taille, peut envisager l'abandon momentané ou définitif de son activité avicole.

2. **L'emprise de l'économie contractuelle n'est pas aussi totale** que d'aucuns ont tendance à le penser. L'exploitation et le recoupement des enquêtes effectuées sur les relations contractuelles nous ont permis de vérifier ou de montrer, premièrement que la part de la production quasi-intégrée varie selon les activités de moins de 50 % dans les œufs de consommation à plus de 85 % dans la production de dindes, et deuxièmement que la quasi-intégration passe par un système de relations très variées. Ces dernières peuvent être, par exemple, d'ordre contractuel ou à l'inverse revêtir la forme d'un engagement de fait ; elles peuvent lier l'aviculteur à tous les niveaux de la filière ou à un seul d'entre eux, mais de toute manière un pourcentage important des producteurs avicoles échappe à la quasi-intégration. Sans doute dans le cas du poulet de chair ces producteurs non-intégrés ont-ils le plus souvent des ateliers de petite taille. Mais cette proportion élevée (près du tiers du nombre total de producteurs de poulets) est révélatrice des éléments tout à la fois aléatoires et contre-aléatoires qui sont inséparables du fonctionnement de la filière. Une partie de cette production, qui s'ajoute à la production traditionnelle, peut constituer un élément qui perturbe un peu plus la régulation du marché. Mais selon toute vraisemblance une partie de ces producteurs ne sont pas libres de toute relation. Ils sont liés aux entreprises par des contrats de très faible durée ou par des contrats qui ne sont qu'occasionnellement reconduits. On trouve là un des moyens utilisés par les entreprises pour introduire un peu de « plasticité » dans le fonctionnement de la filière ; ce moyen s'ajoute à d'autres et notamment aux possibilités qu'ont les firmes, d'espacer plus ou moins la mise en place des bandes chez les producteurs, de modifier le type de volailles élevées, de procéder à des échanges avec d'autres abattoirs...

3. L'accroissement très rapide de la productivité du travail en aviculture n'a pas radicalement modifié les conditions de travail de l'aviculteur qui continuent de se présenter sous un jour paradoxal. A des degrés variables suivant la taille de l'atelier et le poids de l'aviculture dans le système d'exploitation, elles cumulent en effet, tâches « nobles » (de « surveillance ») et tâches « ingrates » (de ramassage), opérations exigeant une certaine « compétence » et opérations « manuelles » d'exécution. En fait, on peut multiplier les observations qui illustrent les caractéristiques foncièrement disparates et hétérodoxes du métier d'aviculteur, ce dernier empruntant des traits à des tâches de l'univers industriel tout en gardant certains aspects, mais dévalorisés, de l'activité de l'artisan. Ces caractéristiques prendraient sans doute moins de relief si elles ne s'ajoutaient à la diversité des situations des aviculteurs. Qu'il s'agisse de la différence entre aviculteurs spécialisés et non spécialisés, entre producteurs de volailles de chair et éleveurs de pondeuses, entre aviculteurs « en libre » et aviculteurs « intégrés », entre aviculteurs ayant totalement amorti leurs investissements et ceux encore en pleine phase d'amortissement, entre aviculteurs d'origine agricole et aviculteurs issus d'autres catégories socio-professionnelles..., les traits qui tendent à différencier les aviculteurs entre eux ne cessent de s'accumuler, au point de faire de la population avicole un rassemblement de cas dissemblables qui ne parvient jamais à s'agglomérer franchement ni à se partager radicalement. En ce sens, le monde avicole constitue un condensé qui symbolise en l'accentuant, les caractéristiques de l'univers paysan.

L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES VIANDES DE VOLAILLES

Pourquoi l'évolution des consommations de viandes de volailles a-t-elle déjoué également les prévisions modernistes faites lors de l'apparition de l'aviculture industrielle ? Selon l'hypothèse la plus courante, ces consommations devaient en effet connaître un développement particulièrement rapide en France puisque le bas prix devait permettre d'abaisser le coût de l'alimentation ouvrière, sensiblement plus élevée semble-t-il en France que dans d'autres pays européens. Or les conclusions qui ressortent de la double investigation faite (analyse de la consommation des viandes en France depuis la fin du 19^e siècle et examen comparatif des structures de consommation dans les pays de l'OCDE entre 1960 et 1973) montrent que le bas prix des volailles n'en fait pas pour autant un substitut aux autres viandes plus coûteuses.

Pourtant dans les premières années, la percée des viandes de volailles industrielles a été plus rapide en France que dans les autres pays européens. Elle a dans le même temps contribué à réduire les différences de consommation totale de viandes entre groupes sociaux

entre les années 1955 et 1970. Elle a donc bien joué un rôle dans la démocratisation de la consommation des viandes.

Cela dit, la percée des viandes industrielles s'est stabilisée plus rapidement que prévu ; elles n'ont pas eu un rôle essentiel dans le nivellement, au demeurant relatif, des consommations de viandes des divers groupes sociaux. Il y a à cela deux raisons principales :

1. **La concurrence du porc** a été beaucoup plus vive en France que dans les autres pays de l'OCDE. En fait, le développement de la consommation de porc (sous ses diverses formes) a été le vecteur principal des modifications des structures de consommation de viande de Français depuis 20 ans. Ce trait est largement spécifique à la France : une telle concurrence « objective » entre développement de la consommation de volailles et développement de la consommation de porc ne se retrouve ni dans les pays de l'Europe du Nord où la consommation de volailles relaie en quelque sorte la consommation de porc lorsque celle-ci atteint un niveau élevé dans les structures de consommation, ni dans les pays tels que l'Italie, les USA ou le Canada où le développement de la consommation de volailles est allé de pair avec la croissance de la consommation de viandes bovines, ceci aux dépens de la part du porc dans le total des viandes consommées.

2. Une autre raison est **le poids des traditions françaises en matière d'alimentation**. Non seulement la consommation de volailles fait partie des « mœurs alimentaires » des Français depuis le début du 19^e siècle, mais cette particularité se double d'un autre trait spécifique : le niveau élevé de la consommation de lapins. Or, le développement du marché des volailles industrielles, pour sensible qu'il ait été, n'a pas éliminé la consommation des volailles non industrielles, pas plus qu'il n'a empiété de façon radicale sur la part des volailles et lapins autoconsommés par les Français. Ainsi, au début des années 1970, les quantités consommées de ces « volailles » traditionnelles (volailles non industrielles et lapins) étaient équivalentes aux achats de volailles industrielles.

Les conclusions de cette étude ne diffèrent donc pas radicalement des réflexions de certains dirigeants d'entreprises avicoles qui mettent en avant les aspects « a-typiques » des structures de consommation en France pour expliquer l'évolution de la filière. Mais, outre qu'elles éclairent de façon précise les conditions qui font que, dans la consommation de volailles industrielles comme dans l'ensemble du domaine alimentaire, les pratiques alimentaires ne se modifient que lentement et certainement pas au gré de schémas préétablis, ces conclusions mettent en pleine lumière le caractère paradoxal et original de la consommation de volailles en France : la juxtaposition d'un niveau élevé de consommation de « volailles » traditionnelles et d'un niveau élevé (à l'échelle internationale) de consommation de volailles industrielles.

LE FONCTIONNEMENT DE L'AVICULTURE

Les résultats de notre investigation sur les structures de la production, les mécanismes de l'économie contractuelle et les caractéristiques générales des marchés débouchent ainsi sur un ensemble de conclusions qui d'ailleurs se supposent mutuellement. Ces résultats permettent de mieux comprendre la logique interne du fonctionnement de la filière volailles de chair.

Puisque l'activité avicole intensive représente le prototype même de l'activité qui n'est soumise qu'à de faibles contraintes en matière de localisation ou de taille des ateliers, on pouvait penser que se développeraient de grands ateliers de production, de grands établissements de transformation. Au contraire, la révolution avicole a emprunté, particulièrement en France, des voies qui n'ont bouleversé ni les structures des exploitations, ni le secteur de transformation. En somme, on a affaire à une non-spécialisation des exploitations, à une contractualisation souple, à un nombre élevé d'entreprises au lieu de l'extrême spécialisation, de l'intégration ou de la concentration attendues.

Un certain nombre de facteurs expliquent à notre sens cette évolution, comme on va le voir par exemple à propos de la non-spécialisation des exploitations et de son corollaire, la faible dimension des ateliers comparativement aux tailles optimales envisageables.

Deux facteurs relatifs aux conditions de production justifient que l'activité avicole continue d'être associée à d'autres activités au sein des exploitations avicoles. En premier lieu, les contraintes de travail avicole pèsent de moins en moins dans l'organisation du travail de l'exploitation. A titre d'illustration, dans les exploitations avicoles dites « spécialisées » de 15 ha (où l'activité avicole assure plus de la moitié de la production totale), le temps de travail consacré à l'aviculture ne représente plus que le quart des quantités totales de travail disponible. En second lieu, il s'agit d'une activité de moins en moins rentable rapportée à la valeur des immobilisations en capital fixe. Celles-ci sont très importantes puisque les ateliers avicoles représentent la moitié environ des investissements engagés dans l'ensemble de la filière. Aussi, la prise en charge par l'agriculture de ces lourdes immobilisations, aux conditions médiocres de rentabilité qui sont actuellement les leurs, ne s'est-elle réalisée que parce que ces investissements sont ventilés sur un grand nombre d'exploitations.

Mais l'évolution des conditions de la production n'explique pas à elle seule ce fractionnement de la production entre un nombre élevé d'exploitations. Ce

fractionnement est lié également à la nature des relations avec les abattoirs et le système de commercialisation : la brièveté des délais entre les commandes et les livraisons aux distributeurs, l'étendue de la gamme nécessaire pour satisfaire notamment aux exigences des grandes surfaces et, de façon plus générale, le report des aléas du marché par l'appareil commercial sur les abattoirs imposent à ces derniers une grande flexibilité d'approvisionnement auprès des producteurs. Une nombreuse clientèle de petits ateliers assure une telle plasticité beaucoup mieux que ne le ferait la programmation rigide d'un petit nombre d'ateliers spécialisés de grande dimension.

On comprend à partir de cet exemple pourquoi le fonctionnement de la filière avicole, dont on pourrait penser qu'il est non optimal si on compare sa structure à celle qui est d'ores et déjà envisageable, n'est pas le produit de quelque effet pervers comme par exemple une concertation insuffisante entre les décideurs. Il apparaît en fait comme normal ou à tout le moins logique. Certes une situation d'équilibre harmonieux ne prévaut pas dans cette branche. Le prétendre serait faire bon marché, par exemple, de la baisse du revenu des producteurs ou des crises périodiques que connaît la filière. Il s'agit pourtant bien d'une situation logique. Et notamment en ceci que les crises de marché sont en somme l'expression même du fonctionnement souple et concurrentiel de la branche. En outre ce fonctionnement est peu coûteux (au sens où n'existent dans cette branche ni soutien du marché, ni aides publiques aux investissements à la production), et socialement supportable (les fluctuations des prix sont tolérées dans la mesure où l'activité avicole ne contribue que pour partie au revenu de l'exploitation).

Ce type de fonctionnement a également pour contrepartie d'être peu compatible avec une forte concentration des secteurs industriels d'amont et d'aval. Il contribue à expliquer, en effet, le maintien d'un grand nombre d'entreprises, l'état de concurrence endémique entre les firmes, la retransmission de la quasi-totalité des gains de productivité sur les prix de marchés, le niveau médiocre des profits.

Plus généralement, cette analyse permet de mieux interpréter la résistance qu'opposent les structures de production et de transformation à la propagation du modèle moderniste sans nuance qui a longtemps soutenu la vision la plus répandue du devenir de l'agro-alimentation. Les sources de cette résistance sont moins à rechercher selon nous dans un quelconque archaïsme de l'agro-alimentation française, que dans la capacité d'absorption des progrès techniques dont continuent de faire preuve les formes qui la dominent encore.